

CONDITIONS GENERALES POUR LES LOCATIONS

1. La location est faite à titre strictement personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer, ni céder ses droits à la présente convention sans notre consentement expresse.
2. La location ne devient effective qu'avec notre accord et qu'après réception de l'acompte (soit 30% du prix total des séjours).
3. Si un retard d'arrivée survient, nous devrions en être avertis immédiatement. La non-présentation le jour de votre arrivée est considérée comme une annulation du contrat: votre location est alors considérée comme disponible dès le lendemain 8 heures et le paiement intégral des prestations demeure exigible.
4. En cas d'annulation, il vous sera retenu:
 - Les frais de dossier de 20 euros
 - A titre d'indemnité de rupture du contrat:
 - Un montant égal à 30% du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue d'arrivée.
 - Un montant égal à la totalité du séjour, si vous annulez moins de 16 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

A cet effet, nous vous informons que vous pouvez souscrire une assurance annulation de séjour (Cornhill France). Cette assurance est facturée sur votre demande à 15 euros par semaine.
5. **Le montant du séjour doit être réglé en totalité le jour de votre arrivée.** Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
6. Durant votre séjour, vous êtes tenus de respecter le règlement du terrain de Camping LE KERGARIOU. Ce règlement est affiché à la réception. Les tribunaux de Quimper sont seuls compétents en cas de litige.
7. Les animaux doivent être tenus en laisse et être sortis du terrain pour leurs besoins. Ils doivent être tatoués et vaccinés. Les animaux ne doivent pas être laissés seuls ou enfermés en l'absence de leur maître.
8. Le Camping LE KERGARIOU est assuré pour satisfaire aux conditions requises par la loi française. Les propriétaires ne sont pas responsables en cas de vol, dégradation en responsabilité civile des vacanciers ou visiteurs du camping.
9. Une caution de 160 Euros sera demandée à votre arrivée. Elle vous sera rendue le jour de votre départ sous réserve de nettoyage ou réparation. Toute location doit être laissée propre et rangée comme à l'arrivée. **Pour la tranquillité de tous, le départ de la location ne peut s'effectuer avant l'ouverture de l'accueil.**
10. Vous devez vous assurer contre les risques de vols, incendie et dégâts des eaux, tant pour vos risques locatifs, le mobilier que pour le recours des voisins. L'assurance de votre maison ou de votre appartement doit être valable pour votre résidence de vacances (consultez votre agent).
11. Les mobile-homes et chalets sont entièrement équipés, seuls les draps (obligatoire) et le linge de maison ne sont pas fournis.

Je joins en retour le contrat de location complété et signé accompagné d'un versement deEuros (30% du prix total de la location), à l'ordre du Camping LE KERGARIOU.

CONDITIONS GENERALES POUR LES EMBLACEMENTS

Un acompte de 20 Euros est demandé pour la réservation d'un emplacement. Cet acompte sera intégralement déductible de la facture. En cas d'annulation, les frais de dossiers de 20 Euros seront retenus.

Fait à Clohars Carnoët le

Fait à le

Mention "Lu et Approuvé" et signature du client)

CAMPING "LE KERGARIOU"

CONTRAT DE LOCATION

Entre le soussigné et la direction du Camping LE KERGARIOU, il a été convenu ce qui suit:

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Code postal:..... Ville:Pays:

Téléphone: E-mail:

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location et des tarifs joints et les accepte. Je m'engage à occuper:

chalet 5 places Mobile-home 4 places Modèle 1 Mobile-home 4 places Modèle 2

Mobile-home 5 places Modèle 3 Mobile-home 4 places Modèle 4

Nombre de personne(s): 18 ans et + 7 ans à 18 ans moins de 7 ans

animal

Assurance annulation de séjour (nous consulter si besoin)

Supplément pour un animal/semaine (carnet de vaccination obligatoire)

DATE SEJOUR: du/...../..... au/...../.....

Remise des clés à partir de 17 heures le jour d'arrivée.

Restitution de la location à 10 heures le jour du départ.

Ce contrat de location sera valide uniquement si le nombre de personnes est renseigné. Aucune personne supplémentaire, non indiquée sur le contrat, ne pourra séjourner dans la location. (possibilité de mobil-homes 6 places sur renseignements)

Pour un **séjour en emplacement**, remplir le cadre ci-dessous :

emplacement (s)

Nombre de personne(s): 18 ans et + 7 ans à 18 ans moins de 7 ans

Branchement électrique: OUI NON Véhicule: Auto(s) Moto(s)

Chien: (carnet de vaccination obligatoire)

DATE SEJOUR: du/...../..... au/...../.....

Chèques Vacances bienvenus